



asco-partenaire.fr

04 75 21 18 65

contact@asco-partenaire.fr

Les mécanismes de la paie

Objectifs : A l'issue de la formation, le stagiaire doit être capable d'établir les payes d'une entreprise et connaître les calculs liés aux cotisations sociales.

Public : Toutes personnes chargées de la réalisation des payes et des déclarations sociales. Artisans, commerçants, assistants comptable de TPE/PME, associations...

Pré-requis : Tous niveaux

Durée : 35 heures (5 jours)

Contenu :

1. **Introduction**

- L'utilisation et la valeur juridique du bulletin de paie.
- Les mentions obligatoires ou interdites.
- La structure du bulletin.

2. **Le salaire brut**

Les différentes formes de fixation du salaire :

- Le salaire en fonction de la durée du travail.
- Les heures supplémentaires.
- Les primes et les accessoires de salaire.

3. **Les cotisations**

- Le principe générique des cotisations.
- Les différents organismes, les bases et les taux.
- La détermination des tranches de cotisation.
- Le prorata de plafond de Sécurité Sociale.
- Les entrées/sorties, absence prolongée, le temps partiel.
- La régularisation annuelle ou progressive.
- Les assiettes de cotisations.

- L'étude de l'ensemble des cotisations.

4. **Les éléments hors impôts et cotisations**

- Le remboursement des frais professionnels.
- Les avances et acomptes, les prêts, la saisie.

5. **Les absences**

- Les unités de temps pour la valorisation.
- Les méthodes moyennes et réelles.
- Les absences indemnisées par la Sécurité Sociale.
- Les congés payés.

6. **Les points d'actualités sociales**

- Les projets d'évolutions légales et réglementaires.

7. **Les payes avec un logiciel**

- L'utilisation d'un logiciel de paie.
- L'établissement des payes
- Les déclarations sociales.

Méthode Pédagogique : Alternance d'apports de connaissances théoriques et de travaux pratiques avec support de formation papier (*cours, exercices et corrigés*).

Formateurs : ASCO

Validation : Obtention d'une attestation de fin de formation.